



Syndicat Mixte pour la Collecte
et le Traitement des Eaux Usées des Bassins
de la Thève, de l'Ysieux et de la Nonette

République Française
Département VAL D'OISE
SICTEUB

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du 18/03/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
58	31	35

Vote
A l'unanimité
Pour : 35
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture
Le :
Et
Publication ou notification du :

L'an 2025, le 18 Mars à 18:30, le Comité Syndical du SICTEUB s'est réuni au Centre Culturel de Coye-la-Forêt, lieu extraordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DESSE Daniel, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux délégués syndicaux le 11/03/2025.

Présents : M. DESSE Daniel, Président, M. POIRIER Henri, M. GAUBOUR Jacques, M. VARON Bernard, M. DUFUMIER Dominique, M. FERRACHAT Sébastien, M. LEDOUX Eric, M. SPECQ André, M. MELLA Daniel, M. PIN Daniel, M. DREVILLE Gérard, Mme SAVY Marie-Laure, M. ALATI Jacques, M. EPALLE Jean, M. DUFLOS Jérémy, M. BIZERAY Jean-Jacques, M. DESHAYES François, M. COLLIN Eric, M. BARBIER Jean-Michel, Mme DUBREUCQ Françoise, M. VINCENTI Jean-Marc, M. BOLLER Thierry, M. HERVIN Claude, Mme TILLIET Marie-Claire, M. NIRO Eric, M. WROBLEWSKI Didier, M. TURBAN Jean-Claude, M. TSCHANHENZ Robert, M. DECOSTER Laurent, Mme LEFEBVRE Anne, M. VAN LIERDE Claude

Suppléant(s) : M. BOLLER Thierry (de M. THERRY Eric), M. HERVIN Claude (de M. DUCLOS Jean-Noël), Mme TILLIET Marie-Claire (de M. BLAIMONT Jean-Pierre), M. NIRO Eric (de M. MANSOUX Michel), M. WROBLEWSKI Didier (de M. GUEDON Eric), M. TURBAN Jean-Claude (de M. BONTEMPS Jean-Marie), M. TSCHANHENZ Robert (de M. MOULA Nicolas), M. DECOSTER Laurent (de M. DAGNIAUX Michel), Mme LEFEBVRE Anne (de M. DESABRE Gérard)

Excusé(s) ayant donné procuration : M. FAUVIN Patrick à M. PIN Daniel, M. BOCQUET Jean-Charles à M. DREVILLE Gérard, M. BUISSON Jean-Michel à M. DUFLOS Jérémy, M. BRICHE Etienne à M. EPALLE Jean, M. CAPPE DE BAILLON Vincent à M. VAN LIERDE Claude

Excusé(s) : M. MANSOUX Michel, M. GUEDON Eric, M. BONTEMPS Jean-Marie

Absent(s) : M. DUCLOS Jean-Noël, M. MULLER Patrick, Mme LEGRAND Nicette, M. BLAIMONT Jean-Pierre, M. FALLOT Frédéric, M. MONNEINS François, M. GRANZIERA Gilles, M. GAILDRAT Olivier, Mme POLLET Clarisse, Mme LOURME Sophie, M. THERRY Eric, M. MOREL Cyril, M. DELECLUSE Thibault, Mme MAZZONI Sandra, M. BOUFFLET Pierre, M. FABRE Jacques, M. COLLOBER Ernest, M. BONDOUX Gilles, M. BARBAROSSA Raphaël, M. MOULA Nicolas, M. DE NOAILLES Emmanuel, M. DE NOAILLES Helie, M. DAGNIAUX Michel, M. DESABRE Gérard, Mme CUVILLIER Florence, M. LAFFITTE Jean-Claude, M.

MARCHAND Patrice, M. LANCERAUX François

A été nommé(e) secrétaire : M. POIRIER Henri

2025-018 – Vote du compte administratif de l'exercice de 2024 - Eaux Pluviales Urbaines

Vu le code Général des Collectivités Territoriales

Monsieur le Président expose à l'assemblée par chapitre pour la section d'exploitation et d'investissement les conditions d'exécution du budget Eaux Pluviales Urbaines de l'exercice 2024 faisant l'objet du compte administratif Eaux Pluviales Urbaines 2024

Conformément à la législation en vigueur, Monsieur DESSE, Président du SICTEUB, quitte la séance pour le vote du compte administratif.

Monsieur François DESHAYES, désigné Président, soumet au vote le compte administratif.

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du Compte Administratif Eaux pluviales Urbaines du Président et du compte de gestion du Trésorier du SGC de Garges les Gonesse

Entendu l'exposé,

Le conseil syndical, siégeant sous la présidence de Monsieur François DESHAYES

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (Monsieur DESSE ne prend pas part au vote)

- **ADOpte** le compte administratif de 2024 tel qu'il est annexé à la présente délibération et arrêté comme suit :

<u>Section d'investissement :</u>	<i>Réalisations</i>
Recettes 2024	110 272,92 €
Dépenses 2024	209 901,55 €
Déficit d'investissement à la clôture de 2024	- 99 628,63 €
<u>Section d'exploitation :</u>	<i>Réalisations</i>
Recettes 2024	788 439,74 €
Report excédentaire de 2023	245 000,00 €
Recettes 2024 et excédent 2024	1 033 439,74 €
Dépenses 2024	361 129,62 €
Excédent cumulé d'exploitation à la clôture de 2024	672 310,12 €
Excédent cumulé investissement + exploitation à la clôture de 2024	572 681,49€

- **DIT** que le résultat cumulé de clôture du compte administratif de 2024 (investissement + fonctionnement) se solde par un excédent cumulé de 572 681.49 €

- **DONNE** au Président pouvoir afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
A Asnières sur Oise, le 21/03/2025
Le Président

